



VICTOIRES et COMBATS 2021 : du positif pour nos entreprises !

Voici les principales mesures obtenues en 2021 par la CAPEB ou répondant à nos revendications :



> Pour soutenir notre activité :

- ⇒ Face à l'augmentation des prix : mise en place d'une médiation pour le BTP, obtention de délais et suppression des pénalités de retard en marché public (> Juin 2021)
- ⇒ Avec le plan « France Relance », les TPE/ PME ont bénéficié de 24 milliards d'euros d'aides (> 2021)
- ⇒ Prorogation du crédit d'impôt accessibilité jusqu'aux 31/12/2023
- ⇒ Report de 6 mois de la fin des « coups de pouce CEE » (> Automne 2021)

> Pour épauler nos métiers :

- ⇒ RGE : création de la « Qualification chantier » pour permettre aux non-RGE de faire bénéficier à leurs clients des aides à la rénovation énergétique (> Février 2021)
- ⇒ CEE : mise en place du programme « OSCAR » pour simplifier le dispositif des CEE et accompagner individuellement les entreprises pour monter leurs dossiers (> Automne 2021)
- ⇒ Déchets de chantier : simplification du bordereau de dépôt des déchets (> Juillet 2021)
- ⇒ Déchets de chantier : suppression de l'obligation de détailler dans les devis toutes les éco-participations des produits et matériaux (> 2021)
- ⇒ Déchets de chantier : report de la mise en place de la REP (Responsabilité Élargie du Producteur) initialement prévue le 01/01/2022, au 01/01/2023 et de manière progressive jusqu'au 01/01/2026
- ⇒ Report de 6 mois de l'interdiction des chaudières fioul pour mieux se préparer (> Juin 2021)

> Pour réduire nos charges :

- ⇒ Suppression de l'avantage fiscal sur le GNR reportée en 2023 (> Juin 2021)
- ⇒ Reconduction simplifiée de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat (> 12 juillet 2021)
- ⇒ Prolongation des aides à l'apprentissage (> Mai 2021)
- ⇒ Prime à la conversion électrique jusqu'à 11 000 € (> Décret du 23 juillet 2021)
- ⇒ Nouvelle subvention de l'Assurance Maladie pour aider les travailleurs indépendants maçons à prévenir les risques liés à leurs activités professionnelles (> 15 juin 2021)
- ⇒ Report d'un an de la réforme sur la Déduction Forfaitaire Spécifique (> Octobre 2021)

> Pour lutter contre la pénurie de main d'œuvre :

- ⇒ Nombreuses actions avec PÔLE EMPLOI pour sensibiliser les demandeurs d'emploi sur les métiers du BTP
- ⇒ Mise en œuvre de la réforme de l'assurance-chômage (> Nov. 2021)
- ⇒ Lancement de la formation CREARBAT dans l'Ain pour créer des entreprises fiables dans le BTP

> Pour simplifier :

- ⇒ Déclaration sociale et fiscale de revenus unifiée (> 01/01/2021)
- ⇒ Le KBIS ne sera plus demandé aux entreprises pour 55 procédures administratives (> 22/05/2021)
- ⇒ Gestion : report d'un an et demi pour la mise en place de la facturation électronique pour permettre aux artisans de se préparer

> Dans le domaine social :

- ⇒ **Représentativité** : la CAPEB demeure la 1ère organisation patronale de France tous secteurs confondus en nombre d'entreprises adhérentes. Elle est représentative de l'ensemble des entreprises du bâtiment et majoritaire sur le champ les entreprises jusqu'à 10 salariés (> Décembre 2021)
- ⇒ Possibilité pour les travailleurs indépendants de bénéficier d'un suivi médical professionnel sur la base du volontariat (> 2 août 2021)

> Pour aider nos entreprises :

- ⇒ Un grand plan pour les indépendants avec de nombreuses mesures dont la protection du patrimoine personnel des indépendants (> 16 septembre 2021)
- ⇒ « Plan d'action de sortie de crise et d'accompagnement des entreprises » favorable aux TPE/PME (> Juin 21)
- ⇒ **Fraudes** : Création d'un dispositif d'alerte pour lutter contre la cybercriminalité (> 20 juin 2021)
- ⇒ Formation : obtention de 30 millions d'euros indispensables à la poursuite des activités du FAFCEA

PLUS FORTS ENSEMBLE !

**Rien n'arrive jamais seul ! Sur tous ces sujets et bien d'autres,
vos représentants de la CAPEB se sont battus !**

Ces avancées vont dans le bon sens. Elles paraîtront peut-être « modestes », « techniques » ou « insuffisantes » à certains. **Mais si nous n'avions rien fait, nous n'aurions rien obtenu et ce serait pire !**



Pour obtenir d'autres mesures favorables, continuons le combat tous ensemble, engagés derrière la CAPEB ! Car sans votre soutien, rien ne serait possible ! *Plus forts Ensemble !*

Plus d'infos sur : www.capeb.fr/ain